



Communiqué de presse

Mende, le 23 octobre 2019

L'État s'engage pour la sécurité des routes: Travaux d'amélioration de la RN 106

La RN106 assure la liaison entre la ville d'Alès dans le Gard à la ville de Mende en Lozère.

Avec en moyenne 1050 véhicules par jour, la RN106 est un axe important pour les usagers locaux et le trafic de transit, notamment les transports de marchandises.

Un Programme d'Amélioration d'Itinéraire (PAI) ambitieux d'un montant total de 16,8 millions d'euros a été mis en place afin de maintenir en état la surface et la structure de la chaussée, dans le but de garantir le confort et la sécurité des usagers tout en assurant la pérennité du patrimoine routier.

A l'automne 2019, deux phases de travaux interviendront :

- Au nord de Florac, à partir du carrefour de la roche perchée, réfection de la couche de roulement de l'ensemble de la chaussée sur une longueur de 3 kilomètres (montant des travaux : 500 000€)
- Amélioration de la sécurité du virage de Nozières (montant des travaux : 78 000€)

La date prévisionnelle de démarrage du chantier est le 5 novembre 2019 pour une durée estimée à 4 semaines, sous réserve des aléas climatiques et techniques.

Durant cette période, des restrictions de circulation nécessaires à la réalisation des travaux seront mises en place. Elles pourront impacter le temps de parcours des usagers.

La circulation de tous les véhicules sera temporairement interrompue sur la RN 106 entre le carrefour de la roche percée (carrefour avec la RD 907bis) et le col de Montmirat (carrefour avec la RD 35) **entre 20h00 et 6h00 les nuits du mardi 5 au jeudi 7 novembre et du mardi 12 au vendredi 15 novembre, et entre 8h00 et 16h00 du lundi 18 au vendredi 22 novembre.**

Pour les véhicules de moins de 12 tonnes de PTAC, une déviation sera mise en place dans les 2 sens de circulation entre le carrefour de la roche percée (carrefour avec la RD 907bis) et le carrefour de Balsièges (carrefour avec la RD 986). L'itinéraire de déviation empruntera les RD 907bis, 31, 231 et 986. (voir plans ci-joint).

Pour les véhicules de plus de 12 tonnes de PTAC une déviation sera mise en place dans les 2 sens de circulation entre Mende et Alès. L'itinéraire de déviation empruntera la RD 906 dans le département du Gard et le RD 901 et la RN 88 dans le département de la Lozère.

Les usagers en transit entre Mende et Nîmes, et plus particulièrement les poids-lourds sont invités à emprunter l'itinéraire RN 88, A75, A750 et A9 dans les 2 sens de circulation.